

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombres de membres :

de la Commune de COGOLIN
Séance du Jeudi 30 OCTOBRE 2014

En exercice : 33

Présents ou représentés : 30

Qui ont pris part à la délibération : 30

Date de la convocation : 22/10/2014

Date d'affichage : 23/10/2014

L'an deux mille quatorze et le trente octobre à 19 heures, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni à la Bastide Pisan, sous la présidence de Monsieur Marc-Étienne LANSADE,

PRÉSENTS : Éric MASSON - Audrey TROIN - Rémy FÉLIX - Laëtitia PICOT - Maria De Fatima FIANDINO - Aimé GARNIER - Patricia BERENGUIER - Élisabeth CAILLAT - Margaret LOVERA - Anthony GIRAUD - Christelle DUVERNET - Jonathan LAURITO - Marie-Ly GARCIA - Jeanne LAURITO - Patrick CLAUDEL - Renée FALCO - Michel DALLARI - Carole RUIZ - Frédéric LACOUR - Malika OUAREZKI - Jean-François FARNET - Patricia PENCHENAT -

POUVOIRS : Régine RINAUDO à Maria De Fatima FIANDINO / Pascal CORDÉ à Laëtitia PICOT / Jean-Jacques GABERT à Rémy FELIX / Johan TOUCAS à Marc-Etienne LANSADE / Valérie ROBIN à Audrey TROIN / René LE VIAVANT à Eric MASSON / Ernest DAL SOGLIO à Michel DALLARI /

ABSENTS : Patrick GARNIER / Sébastien MACREZ / Monique LEBLANC /

SECRÉTAIRE de SÉANCE : Jeanne LAURITO

Formalités de publicités
effectuées, le 14 NOV. 2014
Transmis en Sous-Préfecture de
DRAGUIGNAN, le 13 NOV. 2014
Visa du : 13 NOV. 2014

Monsieur le Maire rappelle que par délibération n° 2014/038 en date du 15 avril 2014, le Conseil Municipal a procédé à la désignation des représentants de la Commune au sein du Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale.

Madame Patricia BERENGUIER a demandé à ne plus y siéger à compter du 15 novembre 2014, du fait de son manque de disponibilité.

Monsieur le Maire propose donc au Conseil Municipal de procéder, à main levée, à la désignation d'un remplaçant au sein du Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale, à compter du 15 novembre 2014.

Madame Elisabeth CAILLAT est candidate pour cette fonction.

N° 2014/127

REMPLACEMENT DE MADAME PATRICIA BERENGUIER AU SEIN DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE - CCAS

N° 2014/127

**REMPLACEMENT DE MADAME PATRICIA BERENGUIER AU SEIN DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE - CCAS**

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide :

- de désigner Madame Elisabeth CAILLAT, comme représentante de la Commune au sein du Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale, à compter du 15 novembre 2014, en remplacement de Madame Patricia BERENGUIER.

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an susdits, à la **MAJORITE - 24 POUR - 6 ABSTENTIONS** (Michel DALLARI - Carole RUIZ - Ernest DAL SOGLIO - Frédéric LACOUR - Malika OUAREZKI - Jean-François FARNET).

Le Maire,



Marc-Etienne LANSADE

Le Maire,